



ARNOUVILLE

INFORMATIONS

Juillet 2014

n°317

Editorial

Nous avons appris que notre ville était sortie, par décision gouvernementale, du dispositif de la Politique de la Ville, dans lequel nous étions pourtant depuis plus de 15 ans, pour le Quartier de la Gare. Le revenu moyen par habitant, le taux de chômage, l'emploi des jeunes, etc. constituent des critères fixés par l'Etat qui, pour notre commune, n'étaient pas assez défavorables.

Cette exclusion n'est pas sans conséquence puisque certaines actions comme le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) ou les cours d'alphabétisation sont financés par ce dispositif. La sortie de ce dispositif prive donc la ville de 35 000 € de subventions qui viennent s'ajouter à la diminution de la Dotation de Fonctionnement pour un montant de 112 000 € et le surcoût d'environ 200 000 € engendré par les nouveaux rythmes scolaires.

Ainsi cette année, les dépenses supplémentaires qui nous sont imposées et les subventions qui sont supprimées, totalisent une perte de 350 000 €, ce qui représente sur la durée du mandat de 6 ans, 2 100 000 € !

Pour compenser ces pertes de recettes et de dépenses supplémentaires, il aurait fallu augmenter les impôts de 5 %, ce qui serait tout à fait inacceptable dans la situation économique actuelle des ménages. A toutes fins utiles, je rappelle que cela fera la troisième année que la ville n'augmente pas les taux d'imposition.

Toutefois, ces décisions ne sont pas sans conséquence car cela diminue notre capacité d'investissement, c'est-à-dire nos possibilités de rénover nos installations, de construire de nouvelles classes ou d'entretenir nos voiries. Si l'on n'augmente pas les impôts, il faut accepter en contrepartie qu'il y ait moins d'investissements.

Enfin, cette sortie du dispositif de la Politique de la Ville, nous prive de tout financement possible dans le cadre de projet de rénovation urbaine qui aurait pu avoir lieu dans le quartier de la gare, ce qui, en clair, rend pratiquement impossible toute rénovation urbaine dans ce secteur.

Dans un tout autre domaine, je souhaiterais évoquer la réforme territoriale dont vous avez entendu parler, non pas pour prendre parti, même si chacun a pu constater les contradictions du Président de la République à ce sujet, mais pour souligner les conséquences néfastes que pourrait entraîner la suppression de la clause de compétence générale pour les communes.

En effet, grâce à cette clause de compétence générale, le Conseil général et la Région peuvent participer aux financements d'investissements ou d'actions pour les communes en dehors de leur champ de compétences. C'est ainsi, que le Conseil général et la Région ont participé conjointement, il y a quelques années, au financement de la construction de trois classes à l'école élémentaire Danielle Casanova, à l'extension de la Mairie, au Centre Technique Municipal, à la Maison de la Petite Enfance, et à la réfection de la pelouse du terrain de football au stade Léo Lagrange.

Le Conseil général a également financé à hauteur de 35 % la construction de trois nouvelles classes à l'école maternelle Charles Perrault et l'an dernier, à l'école maternelle Victor Hugo, la réfection du COSEC et l'installation de la vidéoprotection.

D'autre part, nous avons déposé auprès de la Région un nouveau Contrat régional portant sur la reconstruction de l'école maternelle Charles Perrault et la réfection du gymnase Léo Lagrange, ce qui nous procurerait entre Région et Conseil général, un financement de 55 %. Il est à noter que la sortie du dispositif de la Politique de la Ville, nous prive de 10 % de financement supplémentaire en provenance de l'Etat.

Si comme le prévoit actuellement le texte proposé au Parlement, la clause de compétence générale est supprimée à partir du 1er janvier 2016, de tels financements ne seront plus possibles. Vous comprendrez aisément que dans ces conditions, nous ne serons plus en capacité, à moins d'emprunter et de faire exploser la dette, de réaliser ce que nous avons prévu et qu'il faudra se contenter d'étaler les rénovations au fil des ans.

Je suppose que ces explications vous permettront de mieux appréhender les conséquences au quotidien que pourrait avoir, pour vous, cette suppression de la clause de compétence générale que ce soit pour le Conseil général ou la Région.

Sur le plan communal, la rue de Constantine s'achève dans les délais prévus. Le coût total de sa réfection s'élèvera à 489 000 €.

La période estivale sera surtout mise à profit pour faire des travaux dans les écoles, avec en particulier l'agrandissement du restaurant scolaire de l'école élémentaire Danielle Casanova et l'extension des sanitaires de cette même école afin, comme chaque année, d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour la prochaine rentrée. Rentrée qui verra la mise en pratique des nouveaux rythmes scolaires suivant les modalités fixées, après une large consultation auprès des parents et des enseignants.

Les travaux de réfection du bardage du COSEC s'achèvent et il est prévu également le goudronnage de la deuxième partie de la place Charles de Gaulle, devant l'Espace Charles Aznavour.

Par ailleurs, si vous partez en vacances, n'hésitez pas à solliciter la Police Municipale pour « l'Opération Tranquillité Vacances ».

A vous tous, Arnouilloises et Arnouillois, je vous souhaite de profiter pleinement de cette période estivale et pour ceux qui ont la possibilité de partir, d'excellentes vacances !

Votre Maire
Michel ALMAS

Le retour des beaux jours nous incite à passer le maximum de temps dans nos jardins. Pensez à respecter votre voisinage.

Plus d'informations sur : www.arnouville95.fr

A Votre Service

BOULANGERIES - CONGES 2014

EUROPAINS 127 avenue Henri Barbusse
du 26 juillet au 24 août inclus

LES DELICES DU FOURNIL 1 Galerie Miltenberg
Non communiqué

AMIRA BOULANGERIE 9 avenue Pierre Sépard
Ne ferme pas

AU POINT CHAUD DE LA GARE



Souterrain de la gare
du 30 juin au 15 juillet inclus

14 Galerie Miltenberg
Ne ferme pas


DELICES D'ARNOUVILLE

32/34 avenue de la République
Ne ferme pas

BOULANGERIE DU ROND-POINT 2 rue de l'Oise
Ne ferme pas

LA COURONNE D'ARNOUVILLE

11 avenue Denis Papin
du 7 au 28 juillet inclus

LA LORETT  15 rue Notre Dame de Lorette
Ne ferme pas

DELICES DE BEAUSEJOUR 138 rue Jean Jaurès
Ne ferme pas

LA RONDE DES PAINS 2 rue du Cdt Marchand
du 26 juillet au 26 août inclus

SOSIN 158bis rue Jean Jaurès
du 1er au 31 août inclus

BUREAU DE POSTE

La Poste située au 89 rue Jean Jaurès sera fermée du 4 au 29 août 2014 pour cause de travaux. Réouverture le 1er septembre. Le bureau situé 3bis rue Jean Laugère restera ouvert aux horaires habituels, soit de 9h à 18h.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 24 juillet * 28 août * 25 septembre 2014

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Les mercredis 9 et 23 juillet 2014

Les mercredis 6 et 20 août 2014

Les mercredis 3 et 17 septembre 2014

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 10 juillet * 14 août * 11 septembre 2014
Parking de l'école Anna Fabre de 16h00 à 20h00

Imprimé par la ville d'Arnouville 6000 EX
Responsable de la publication Mme Claude Fernandez-Veliz

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'été approche et cette année encore la Police Municipale d'Arnouville va veiller sur les logements inoccupés pendant les vacances. Cependant, avant de partir, vous devez signaler votre départ. Des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou téléchargeables sur le site de la ville www.arnouville95.fr. Après les avoir complétés, vous pouvez les déposer à nouveau à l'accueil ou les retourner en Mairie par courrier, 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées plusieurs fois par jour, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour tout renseignement complémentaire contactez la Police Municipale au 01 34 45 97 24 aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Si une effraction est constatée faites le 17 - Police secours.

Education - Animation

INSCRIPTIONS RENTREE 2014 - 2015

Cantine, étude, accueils de loisirs et garderies

Modalités d'inscription :

Les inscriptions aux services restauration et périscolaires pour la rentrée scolaire 2014/2015 sont obligatoires. Elles sont prises du **lundi 16 juin au vendredi 22 août 2014 dernier délai** à l'Hôtel de Ville par le Service Education - Animation. La liste des documents à fournir, ainsi que la fiche de renseignements administratifs par école sont à retirer à l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur le site www.arnouville95.org. **Aucune inscription ne sera enregistrée pour les familles qui ne se seraient pas acquittées de l'ensemble des factures de l'année 2013-2014.**

Constitution du dossier - Pièces à fournir pour permettre le calcul du Quotient :

- Le double de la **déclaration** d'impôt sur le **revenu 2013** et l'**avis d'imposition 2013 (revenus 2012)**.
- Le justificatif de versement des Allocations Familiales.
- Copie d'un justificatif de domicile récent.
- Copie de la taxe d'habitation 2013.
- Un certificat de travail (des deux parents).
- Eventuellement pour la mise à jour des vaccins le carnet de santé (facultatif).
- Attestation de la sécurité sociale ou de l'organisme auquel vous êtes rattachés.

Pour la restauration scolaire :

- Seuls seront admis les enfants dont les deux parents travaillent.

Pour l'ensemble des services un règlement fixant toutes les nouvelles conditions vous sera remis. Le prépaiement s'appliquera dès l'inscription.

Permanences des inscriptions :

Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi et Mercredi : 9h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30
Jeudi : 14h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 11h30

Education - Animation *Suite...*

RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires, il sera procédé pour la rentrée des classes, le 2 septembre 2014, à la mise en place des horaires suivants :

Pour les écoles maternelles Claude Demange, Anna Fabre, Victor Hugo, Charles Perrault de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45.

Pour les écoles élémentaires Danielle Casanova, Victor Hugo, Jean Jaurès, Jean Monnet de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45. L'ensemble des élèves des 8 écoles travailleront le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

5^e FORUM ENFANCE/JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

**Rendez-vous le samedi 13 septembre à
l'Espace Charles Aznavour.**

Une occasion à ne pas manquer pour en apprendre plus sur toutes les structures "Jeunesse", sportives et culturelles à Arnouville. Vous pourrez ainsi procéder aux inscriptions auprès des associations et poser toutes vos questions sur le déroulement de la prochaine saison. Vous trouverez des solutions adaptées à chacun de vos enfants, quel que soit leur âge, ainsi que toutes les informations nécessaires en terme de règlements, inscriptions etc. Vous assisterez aux démonstrations sportives et artistiques des intervenants. Une journée animée par des jeux pour les petits et les plus grands... **Le forum, une journée forte en propositions et en distractions.**

INFORMATION RECRUTEMENT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014 - 2015

Pour le service Education - Animation la ville recrute des agents contractuels pour assurer :

- **L'encadrement** dans les accueils de loisirs, garderies pré et post-scolaires. Diplôme exigé : BAFA.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
- 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 Arnouville. Tél : 01 30 11 16 16.

Vous avez 17 ans révolus et vous voulez devenir animateur en passant votre BAFA ? C'est possible à Arnouville !

Le BAFA est un brevet pour se former et animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes ! Pour l'obtenir vous devez suivre trois étapes dans l'ordre :

1. Session de Formation générale.
2. Stage pratique.
3. Session d'approfondissement ou de qualification.

La commune organise une session de formation générale de 9 jours pendant les vacances de la Toussaint du samedi 18 octobre au samedi 25 octobre 2014 inclus. Dès à présent, vous pouvez contacter l'IFAC, l'organisme de formation qui est notre partenaire, au 01 46 88 10 00 et vous connecter à : www.bafa-bafd.net pour vous inscrire en ligne. **Attention ! Les places sont limitées.** Le stage a un coût de 380 € dont 50 € pris en charge par la ville (pour les Arnouvillois seulement). **Pour tout renseignement contacter le 01 30 11 17 21/22.**

C.C.A.S.

PLAN CANICULE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

Nous rappelons aux personnes âgées ou handicapées de la commune vivant à domicile, qu'elles peuvent se faire inscrire sur le registre nominatif de plan d'alerte canicule durant la période de veille sanitaire du 1er juin au 31 août. En cas de fortes chaleurs ou d'alerte canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre sont contactées quotidiennement par téléphone et/ou visitées. **N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire au 01 34 45 97 06 ou 01 34 45 97 02**

MINIBUS

Pour la période de juillet et août 2014, le service MINIBUS fonctionnera de la manière suivante :

Du 15 juillet au 1er août 2014 :

Intervention deux fois par semaine, les mardis et jeudis après-midis.

Du 4 au 22 août 2014 :

Intervention une fois par semaine, les jeudis après-midis.

A partir du 25 août 2014 :

Le minibus reprendra son fonctionnement normal, soit les lundis, mardis et jeudis après-midis, et les vendredis matin. **Renseignements au : 01 34 45 97 06.**

Loisirs et Culture

FEU D'ARTIFICE

Une pluie de lumière illuminera le ciel de notre ville, venez nombreux :

Dimanche 13 juillet 2014 à 23h00

Place Charles de Gaulle - Espace Charles Aznavour. **Pour tout renseignement tél : 01 34 45 97 19.**



TROC et PUCES

**Dimanche 7 septembre 2014
de 8h00 à 18h00**

Le rendez-vous incontournable de la rentrée, dans les rues :

Jean Jaurès, St-Just, Versailles,
Pierre Brossolette,
Roger Chichard, Robespierre.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre 2014 à 17h00

Eglise Saint Denys, Rond-Point de la Victoire.
Concert interprété par le Conservatoire d'Arnouville.

Entrée libre



Club Sourire

Le Club est ouvert
Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00

Vacances :

Fermeture du Club du
Vendredi 11 juillet au 22 août inclus.

Inscriptions à partir du jeudi 28 août 2014.

Repas de la rentrée : Mardi 14 octobre 2014 à 12h00 à l'Espace Charles Aznavour - «Repas Alsacien».

Mercredi 9 juillet 2014 : 6h30 - Journée libre à Deauville - Trouville - Inscriptions en cours - Tarif : 20 €.

Jeudi 24 juillet 2014 : 10h30 «Guinguette» à l'Auberge de l'Hermitière à St-Cyr-sur-Morin - Inscriptions en cours - Tarif adhérent : 44 € - Non adhérent : 49 €.

Mercredi 6 août 2014 : 6h30 - Journée libre au Crottoy. Inscriptions en cours - Tarif : 20 €.

Mardi 26 août 2014 : 11h00 - «Guinguette» à Rieux (60) - Inscriptions en cours - Tarif adhérent : 43 € - Non adhérent : 48 €.

Mardi 23 septembre 2014 : 7h00 - Journée Publicitaire à St-Quentin - Inscriptions en cours - Tarif : Adhérent : 35 €.

Mardi 4 novembre 2014 : 13h00 - Théâtre de Gagny «Tsars» Ballet - Inscriptions à compter du 4/9/2014 Tarif adhérent : 35 €.

Mardi 25 novembre 2014 : 13h00 - «La Route Fleurie» au Théâtre d'Enghien - Inscriptions à partir du 2/10/2014 - Tarif adhérent : 40 €.

Dimanche 25 janvier 2015 : 13h00 - Concert «Rendez-vous avec les stars» au Palais des Congrès de Paris - Inscriptions en cours - Tarif adhérent : 50 € (possibilité de paiement X 2).

VOYAGES :

Le Doubs : séjour du 2 au 13 septembre 2014 : inscriptions au Club.

L'Irlande : séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €. Inscriptions au Club à partir du 23/10/2014.

Hendaye : séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €. Inscriptions au Club à partir du 13/11/2014.

BACHELIERS

Bacheliers 2013 - 2014

Vous avez obtenu votre bac en 2014. La Mairie vous invite à vous faire connaître. Lors d'une manifestation de sympathie, nous récompenserons la réussite des jeunes bacheliers de la commune.

Inscriptions à l'Hôtel de Ville - Service Education Animation - **jusqu'au 3 novembre 2014.**

Pièces à fournir : photocopie du diplôme, ou, à défaut, de l'attestation ainsi que d'un justificatif de domicile.



Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville

Rentrée 2014/2015

Inscriptions danse

Mercredi 3 septembre de 10h00 à 12h30
et de 14h30 à 19h00

Inscriptions musique

(Formation musicale, classes instrumentales et chant)

Jeudi 4 et vendredi 5 septembre de 14h00 à 19h00
Lundi 8 septembre de 15h00 à 19h00

Pour tout renseignement - Tél : 01 34 45 97 12

Bibliothèque

Horaires d'été

Du 7 juillet au 30 août

Lundi : Fermé.

Mardi et Vendredi : de 15h00 à 18h00.

Mercredi : de 14h00 à 18h00.

Jeudi : Fermé.

Samedi : de 10h00 à 13h00.



L'été à la Bibliothèque

Pendant les mois de juillet et août tous les mercredis à partir de 15h00 vous pourrez venir jouer à des jeux de société et mettre au défi les bibliothécaires.

Tous les vendredis à 15h00 « les petites comme les grandes oreilles » sont attendues à la Bibliothèque pour découvrir des histoires lues à voix haute par la bibliothécaire.

«Mini-clic» pour les 2-5 ans et leurs parents

Samedi 19 juillet à 10h30

Samedi 23 août à 10h30

Un atelier pour initier les plus jeunes et leurs parents à l'informatique, à travers différents sites de jeux.

Inscriptions et renseignements au 01 39 85 39 96.

"Pause poussette" pour les 0-3 ans

Samedi 26 juillet à 10h00

Samedi 30 août à 10h00

Pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Renseignements à la Bibliothèque au 01 39 85 39 96.



Club Rencontre

Artisanat et Loisirs

Inscriptions lors du "Forum Enfance/Jeunesse et Vie Associative" du 13 septembre 2014 ou lors de la réunion de rentrée du 29 septembre à 17h00. Renseignements auprès de Madame Szlamowicz au 06 14 55 96 94.